

Villers
-le-
Bouillet



PARTIE III : LE DIAGNOSTIC PARTAGE

PROGRAMME COMMUNAL
DE DEVELOPPEMENT RURAL
AGENDA 21 LOCAL

ODR

The logo features the letters 'ODR' in a bold, white, sans-serif font, with a white stylized wave or checkmark shape underneath.

INTRODUCTION

La présente partie constitue le « diagnostic partagé » du PCDR de Villers-le-Bouillet.

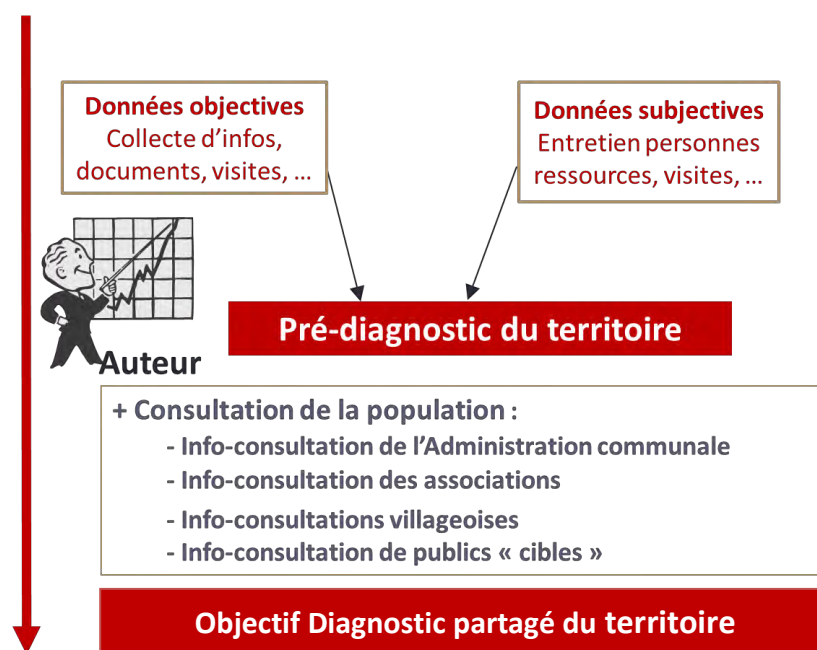
Le diagnostic partagé est le résultat du croisement entre le travail mené d'une part par l'auteur du PCDR – TRACES TPI – dans le cadre de la Partie I, et d'autre part la participation citoyenne (consultations de la population et travail de la CLDR - cf. Partie II) et la vision communale.

Lors des différentes réunions participatives, les habitants et les membres de la CLDR ont pris connaissance et se sont penchés sur le pré-diagnostic proposé par l'auteur de projet. Ils ont ensuite identifié les forces et les faiblesses de leur territoire et ont abordé les menaces et opportunités qui se présentent à lui.

Une matrice AFOM reprenant les thématiques de la Partie 1 a ainsi été établie.

Celle-ci reprend donc :

- A = les atouts qui sont des faits positifs propres au territoire, maîtrisables, sur lesquels on peut s'appuyer pour construire le futur.
- F= les faiblesses qui sont des aspects négatifs propres au territoire, contrôlables, sur lesquels il y a une marge d'amélioration.
- O= les opportunités à savoir les éléments extérieurs ou tendances évolutives, non maîtrisables mais dont on peut tirer parti.
- M = Les menaces, soit les éléments négatifs extérieurs (limite, obstacle, tendance évolutive ...), non maîtrisables et pouvant limiter le développement.



Cette matrice a alors permis à la CLDR d'établir les grands constats pour Villers-le-Bouillet formulés comme suit : « **en 2015, Villers-le-Bouillet c'est...** ».

Une fois le diagnostic établi et partagé, la réflexion sur les enjeux de développement à relever et les objectifs à atteindre a été menée. Ces éléments sont présentés dans la partie IV du PCDR.

EN 2015, VILLERS-LE-BOUILLET C'EST ...

Lorsque l'on arrive à Villers-le-Bouillet via la E42, le premier contact avec le territoire communal est la Zone d'activités économiques. La première perception que l'on a de la commune est donc plus urbaine que rurale. Il faut se diriger vers les villages (et plus particulièrement les villages du Nord de la commune) pour découvrir pleinement l'aspect rural du territoire et son cadre bien préservé. Le charme et la certaine homogénéité du bâti, la présence d'imposantes fermes en carré, de maisons de caractère et de petits éléments du patrimoine, mais aussi les paysages ouverts (avec 5 points de vue remarquables) et les diverses perspectives paysagères (paysage hesbignon dans sa partie Nord et plateau sur la bordure mosane dans sa partie sud) sont des composantes fortes de cette ruralité. Les habitants estiment à 63%¹ que leur cadre de vie est de bonne qualité et souhaitent vivement le préserver.

Selon, eux, il convient toutefois de rester vigilant. En effet, la pression sur le territoire résultant du développement économique et démographique entraîne une urbanisation importante, consommatrice d'espace (diminution de 7% de la superficie non-bâtie entre 1990 et 2017, soit 189 ha dont 120 ont été consacrés à du résidentiel), souvent en rupture avec le bâti traditionnel et qui génère l'apparition d'éléments bâtis considérés comme trop peu intégrés. Les citoyens craignent ainsi que Villers-le-Bouillet perde son identité rurale.

Il est vrai que le territoire villersois est devenu au cours des dernières décennies très attractif. Sa localisation à proximité de grands pôles urbains, la présence de l'autoroute E42, les disponibilités foncières (276 ha soit un taux de disponibilité brut en zone d'habitat de 43%), le développement de la zone d'activités économiques... sont des facteurs qui ont contribué à la croissance de sa population (+29% depuis 1991).

Si les habitants et la Commune souhaitent garder une identité villageoise forte et marquée, ils souhaitent toutefois, que les localités ne deviennent pas des villages dortoirs, sans vie, sans économie. Ainsi, la fonction de pôle central de Villers-le-Bouillet et la présence de commerces, de services, de logements... est un atout important pour la dynamique de la commune et il convient de la préserver voire même de l'amplifier.

Ils estiment aussi qu'il est positif que la commune dispose d'espaces (ZACC) qui permettent d'envisager un développement de l'espace villageois mais, il faut pouvoir disposer d'une vision globale du développement territorial afin de maintenir de vrais espaces villageois intégrés dans leur environnement rural et agricole. Le Schéma de Développement Communal, dont la commune s'est dotée, est un outil précieux en la matière.

Outre l'implantation de nouveaux bâtis, les habitants signalent que la préservation du caractère rural des villages doit également intégrer la qualité des espaces publics et du patrimoine.

En matière de patrimoine, même si l'on compte seulement deux sites et monuments classés (deux tumuli), l'importance des ressources patrimoniales ne doit pas être négligée. Les habitants estiment donc que la préservation du patrimoine n'est pas encore suffisamment concrète et qu'il manque un inventaire du petit patrimoine et lieux d'intérêt. Ils estiment également que les efforts entrepris devraient être renforcés afin de préserver certains éléments du patrimoine bâti tels que l'ancien presbytère de Warnant-Dreye. Selon eux, il est important de ne pas laisser des sites et bâtiments sans affectation et risquer ainsi d'une part qu'ils deviennent des chancres dans les villages et d'autre part que Villers-le-Bouillet perde ainsi une part de son histoire.

Les Villersois regrettent le manque d'espaces de convivialité, de lieux de rencontre de qualité dans les villages, signalant que cette situation peut également contribuer à un étiolement des échanges entre les habitants, à un affaiblissement de la vie locale. Il est vrai que si chaque village propose un ou plusieurs espaces, ceux-ci ont soit souvent perdu leur vocation première pour devenir des lieux de stationnement, ou sont soit insuffisamment

...UNE COMMUNE OÙ LES IMPACTS DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE SONT DÉJÀ BIEN VISIBLES.

...UNE COMMUNE QUI A CONSCIENCE DE SON IDENTITÉ RURALE, DE LA VALEUR DE SON PATRIMOINE ET VEUT LES PRÉSERVER.

¹ Indices de satisfaction de la qualité de l'environnement Source des données : DGSIE et IWEPS- voit PCDR Partie 1 – p 57.

aménagés et mis en valeur pour être attractifs et proposer à la population des endroits agréables pour se retrouver ou organiser une activité. Les habitants soulignent encore que la valorisation de l'espace public permettrait de préserver le caractère des villages, de mettre en valeur les éléments patrimoniaux, situés sur ou à proximité de ces espaces, tout en encourageant la dynamique locale.

La préservation de la ruralité doit également intégrer les ressources naturelles et environnementales du territoire.

Au niveau naturel, le constat pourrait sembler assez négatif : un seul Site de Grand Intérêt Biologique (le site de l'ancienne sablière de Villers-le-Bouillet de 7,46 ha soit 0,23% du territoire communal), seulement 1,5% du territoire en zone Natura 2000, un réseau écologique faible et fragmenté, la très faible présence d'espaces arborés, un environnement marqué par la présence d'une agriculture intensive.

Mais, Villers-le-Bouillet, c'est aussi des paysages variés, des périmètres d'intérêt paysagers, de belles ouvertures paysagères, des petits espaces verts dans les villages...

La Commune a pris conscience qu'elle devait tout mettre en œuvre afin de préserver ces éléments tout en veillant à renforcer son maillage écologique. C'est ainsi, qu'elle s'est dotée depuis 2008, d'un PCDN très actif en matière de préservation de la faune et de la flore (opération de sauvetage des batraciens, fête de l'arbre, nuit de la chauve-souris, nuit de la chouette, opération de lutte contre la renouée du Japon...) et qu'elle adhère au Contrat Rivière Meuse- Aval ou encore au Plan Maya.

...UNE COMMUNE QUI ENTEND PRÉSERVER SES RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENTALES

Si les actions menées dans ces cadres sont nombreuses, certaines restent encore méconnues des habitants. Il en est de même des espaces naturels du territoire qui sont souvent peu connus des Villersois. La perception de la qualité environnementale du territoire par les citoyens est alors faible (49% de satisfaction par rapport aux espaces verts²) davantage liée aux risques et aux nuisances découlant des pratiques agricoles intensives, aux impacts des flux routiers, à la proximité de la centrale nucléaire de Tihange...

En matière de préservation des ressources naturelles, on notera également la politique d'égouttage et d'épuration qui est en cours. Mais pour les habitants la durée de mise en œuvre semble trop longue et ce, compte tenu notamment des problèmes d'odeurs rencontrés dans certains villages (ex : Fize).

Enfin, on constate que l'engagement des Villersois pour le respect de leur environnement et de leur cadre de vie est relativement bien présent dans leur quotidien, ceux-ci veillant à bien trier les déchets mais aussi à ne pas trop en produire (diminution de 5% de la quantité de déchets ménagers produits entre 2015 et 2016, progression du taux de recyclage de 2%). A ce sujet, les habitants regrettent la présence de nombreux dépôts sauvages.

La volonté de préserver l'environnement, le cadre de vie et le patrimoine naturel s'est également matérialisée au cours des dernières années par la mise en place d'une politique destinée à intégrer les bâtiments publics et privés dans une démarche de consommation énergétique durable.

...UNE COMMUNE QUI TEND À RÉDUIRE SES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET À PRIVILÉGIER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES.

C'est ainsi que de nombreux projets en la matière ont été menés. Parmi les plus significatifs, on retiendra l'implantation d'une éolienne citoyenne (qui s'ajoute aux 11 autres éoliennes d'EDF et aux 13 autres en projet), l'installation des services communaux dans un nouveau bâtiment passif, l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments sportifs et scolaires.

Toutefois, on constate que la majorité communale en place actuellement n'a pas repris dans sa déclaration de politique générale 2013-2018, de priorités en la matière. C'est ainsi que la politique menée depuis plusieurs années a été remise en question sur plusieurs éléments tels que l'octroi de primes « énergie » aux citoyens, la

² Indices de satisfaction de la qualité de l'environnement Source des données : DGSIE et IWEPS- voit PCDR Partie 1 – p 57.

suppression du poste de Conseiller énergie ou l'adhésion à des programmes tels que POLLEC ou la Convention des maires.

Des actions sont cependant encore menées telles que la mise en place du PCDR-Agenda 21, les conseils aux citoyens via le tuteur énergie du CPAS ou des prescriptions urbanistiques qui prennent en compte les performances énergétiques des bâtiments (bien que celles-ci soient jugées trop contraignantes par les habitants).

En matière énergétique, on retiendra la création d'une unité de biométhanisation dans une exploitation agricole. Un projet mis en place grâce à un partenariat entre l'agriculteur et notamment le CPAS et l'ADL. Vu la place occupée par le secteur agricole, les possibilités et opportunités en termes d'énergie durable et de développement de projets sont nombreuses.

Un des autres principaux constats posés par les habitants est la rupture entre le Nord et le Sud de la commune. Si la présence de l'axe autoroutier est un atout majeur pour le territoire, son accessibilité, son attractivité et son développement, il est aussi une barrière physique et mentale entre les villages. Ceux-ci se retrouvent ainsi peu connectés et les habitants du Nord se sentent parfois isolés par rapport au pôle central de Villers-le-Bouillet. De plus, on constate que le développement urbanistique renforce encore cette rupture entre le Nord et le Sud de la Commune. Il en est de même pour le village de Fize-Fontaine qui se retrouve isolé des autres villages à cause de la N684.

**...UNE COMMUNE QUI SOUHAITE
CRÉER DES LIENS, TANT PHYSIQUES
QUE CULTURELS.**

La tendance globale est donc à un « isolement » : les villages ne sont pas connectés les uns aux autres, les déplacements autres qu'en voiture sont compliqués et peu sécurisés.

Si les TEC proposent 8 lignes de bus sur le territoire, l'offre de transports en commun ne permet pas un déplacement aisé des villages vers les services et commerces qui se sont centralisés à Villers-le-Bouillet. Les cadences proposées répondent essentiellement aux besoins « scolaires », les fréquences de passage sont très limitées (ex : Verlaine-Fize-Verlaine : 2 bus/jour) et les lignes sont principalement dirigées vers l'extérieur de la commune. Si les Villersois peuvent rejoindre assez aisément Huy en bus (57% des abonnements concernent la liaison Villers-Huy), il n'en n'est pas de même des habitants de Fize-Fontaine qui voudraient aller à Warnant-Dreye ou Vaux-et-Borset ou encore qui voudraient aller à l'Intermarché ou travailler dans la Zone d'activités économiques. Ces difficultés se présentent également pour Warnant-Dreye, Vaux-et-Borset ou pire encore Vieux-Waleffe lorsqu'un habitant veut rejoindre le pôle administration / services / commerces de Villers-le-Bouillet.

**...UNE COMMUNE ACCESSIBLE MAIS
OÙ LA MOBILITÉ ALTERNATIVE,
PARTAGÉE ET DOUCE DOIT ENCORE
FAIRE SON CHEMIN.**

En matière de déplacements pédestres ou cyclistes, la situation n'est pas plus positive. En effet, se déplacer à pied ou en vélo implique souvent de devoir effectuer des traversées de routes régionales non équipées pour ce type d'utilisation (pas de passage pour piétons, pas de pistes cyclables, trafic routier important). A ce sujet, les habitants souhaitent insister sur le fait que les routes régionales, en particulier la N684, sont de véritables obstacles et sources de nuisances. Le manque de trottoirs, l'absence de voies « vélos », d'aménagement de liaisons piétonnes ou d'entretien des sentiers et chemins sont également soulevés par les habitants comme des freins à ce type de déplacements.

Consciente de la situation, la Commune s'est dotée (en 2013) d'un Plan Intercommunal de Mobilité, qui lui permet ainsi d'avoir une vision précise et stratégique des actions à mener en la matière à court, moyen et long terme (celui-ci n'apportant toutefois pas de solutions à court terme à certaines thématiques); d'un service de Taxi Social « Villébus » (toutefois celui-ci est limité dans les conditions de déplacement et voit sa capacité de trajets journaliers arriver à saturation), et a décidé en 2017 d'intégrer le projet provincial Covoit'Stop destiné à encourager le covoiturage (celui-ci doit toutefois être effectivement mis en place sur le territoire communal).

On le constate, l'absence de lieux de convivialité, les problèmes liés à la mobilité, le développement démographique, la rupture physique entre le Nord et le Sud, la disparition des commerces dans les villages... sont de nombreux freins au développement d'une identité villersoise commune.

Pourtant, en matière de vie associative, culturelle, sportive et locale, Villers-le-Bouillet ne manque pas d'atouts : un agenda des manifestations bien remplis, des Maisons de quartier dans chaque village, des Comités des fêtes dans presque tous les villages, un hall sportif et des clubs sportifs qui développent une offre variée d'activités, des mouvements de jeunesse (Patro et scouts) ...

...UNE VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE MAIS QUI NE PERMET PAS DE RASSEMBLER LES HABITANTS.

Certains villages tels que Villers-le-Bouillet disposent d'un espace Agora où les jeunes peuvent se retrouver et pratiquer des activités.

Mais comme pour la situation géographique des villages, la vie associative, culturelle et sportive est relativement atomisée. Les synergies entre les acteurs sont peu nombreuses. Les conditions pour accéder aux Maisons de quartier sont connues principalement au niveau du village concerné. Les activités qui sont développées dans les Maisons de quartier ne sont souvent connues que dans les villages concernés. Le renouvellement des comités est compliqué faute de bénévoles. L'offre pour les jeunes est assez limitée. Il est aussi difficile d'établir des liens durables entre nouveaux et anciens habitants.

Les Villersois estiment également qu'un des principaux points faibles de leur commune est l'absence d'un événement fédérateur qui permettrait de rassembler un maximum de Villersois. L'initiative communale d'organiser le Viller's day est saluée mais les habitants estiment que celui-ci, vu son sujet (présenter les activités communales) ne peut être considéré comme fédérateur. De plus, les citoyens constatent que sans un équipement socio-culturel qui permettrait de rassembler un grand nombre d'habitants, il sera difficile de créer de plus grands événements.

Comme cité à plusieurs reprises ci-avant, la situation géographique de Villers-le-Bouillet est certainement un atout majeur dans son développement économique.

Avec un taux d'activité de 72,4%, un taux d'emploi de 64,1% et un taux d'emploi intérieur deux fois supérieur à celui de ses communes voisines (68,5% contre +/-30%) et en progression de 18% entre 2008 et 2015, une diminution des demandeurs d'emploi de 16% depuis 2010, on peut conclure que l'emploi à Villers-le-Bouillet se porte bien.

...UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE GÉNÉRATRICE D'EMPLOIS MAIS QUI INTÈGRE PEU LES VILLERSOIS, LEURS BESOINS ET ACTIVITÉS.

Si souvent dans les communes rurales, le principal pourvoyeur d'emplois salariés est l'administration publique (ex : 15,6% à Villers contre 69% à Amay ou 42,9% à Faimés), on constate qu'à Villers-le-Bouillet, le secteur privé est le moteur de l'économie locale.

Le développement de la Zone d'activités économiques de Villers a plus que certainement contribué à obtenir ces chiffres. Avec 120 entreprises, la zone occupe plus de 1600 personnes. On constate toutefois, que ces emplois sont principalement occupés par des personnes résidant en dehors de Villers, puisque seulement 10% des Villersois travaillent dans leur commune.

Au sujet de la Zone d'activités, les habitants estiment qu'il s'agit là d'une réelle force pour la commune. Mais regrettent aussi, qu'elle soit peu attrayante et peu intégrée dans le paysage, alors qu'elle constitue une porte d'entrée de la commune mais aussi que les entreprises qui s'y trouvent sont peu connues et que celles-ci ne respectent pas toujours les règles en matière d'aménagement.

Si on dénombre 555 entreprises actives³ sur le territoire villersois, une autre doléance des habitants est la disparition des commerces des villages. Les activités commerciales se retrouvent ainsi maintenant presque uniquement dans l'entité de Villers et plus particulièrement le long des grands axes routiers, avec les problèmes de mobilité que cela peut générer (cf. ci-avant).

Outre les services, les industries, la construction..., l'économie villersois comprend également le secteur agricole.

Aujourd'hui, 43 exploitations sont encore actives à Villers-le-Bouillet et occupent 85% du territoire communal. Si la taille moyenne des exploitations est en augmentation (de 49,5 ha/exploitation en 1992 à 64,36 en 2016), on constate qu'il existe encore une diversité dans les entreprises agricoles et la présence marquée de petites exploitations (21% de moins de 10 ha et 48% de plus de 50 ha).

**...UNE AGRICULTURE PERFORMANTE
MAIS PEU À L'ÉCOUTE DE SON
ENVIRONNEMENT.**

Avec une explosion du prix des terres (plus de 400% depuis 1990, ce qui place la commune parmi les plus chères de Wallonie), l'accès à la terre par les agriculteurs locaux est de plus en plus difficile. On voit donc les terres villersois achetées par des exploitants agricoles, souvent des sociétés agricoles (actuellement 25% des exploitations sont des entreprises agricoles), peu sensibles à leur intégration dans la vie et l'économie locale.

Les productions agricoles sont principalement les céréales (48% de la surface agricole utilisée) et les cultures industrielles (21% de la SAU). Les habitants trouvent que les agriculteurs ne prennent pas assez en compte leur environnement et son respect. Ce sentiment peut être corroboré par le faible taux de participation des agriculteurs villersois aux Mesures agro-environnementales (26,7%), à l'absence d'agriculture biologique, au fait qu'il n'existe qu'une seule initiative en matière de biométhanisation et au petit nombre de projets de diversification et de développement des circuits courts. A ce sujet, les habitants trouvent que les initiatives en matière de produits locaux sont peu connues et peu soutenues par la Commune.

Si certains regrettent le manque de contacts avec les agriculteurs (notamment l'Administration communale), les habitants font remarquer que les agriculteurs restent souvent des éléments moteurs de la vie associative dans les villages. Conscient des difficultés des relations entre le monde agricole et les habitants, la Commune a édité une charte de la ruralité et de la convivialité en 2016.

A la lecture des données sur les revenus, on retiendra que si le revenu médian est en augmentation (36% entre 2000 et 2015), la fracture entre les bas et haut revenu est de plus en plus grande (coefficient de distribution des revenus de 114) et que son évolution est particulièrement importante à Villers-le-Bouillet (+22,7).

Compte tenu de cette information, du développement démographique, et même si le nombre de personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale reste très faible (0.9% de la population), la menace, de voir la société villersoise être « coupée » en deux socialement est présente.

**...UNE COMMUNE OÙ LES IMPACTS DE
L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE SE
MESURENT.**

Pour y faire face, la commune dispose d'acteurs de soutien au développement de l'économie et de l'emploi local : l'ADL, l'ALEM et le CPAS. Ceux-ci permettent à la commune de proposer aux habitants de les aider à accéder à un emploi, de les accompagner dans la création de leur propre emploi. L'ALEM permet ainsi la mise à l'emploi de 60 personnes en 2017 pour un total de 4300 heures de travail.

On notera encore l'initiative transcommunale « Maillon Fort » à laquelle l'ADL participe et qui a pour objectif de soutenir la création d'emplois. Si les actions de l'ADL sont mises en avant par les habitants, ils regrettent cependant le peu de mise en valeur des productions agricoles, des produits locaux et l'absence d'une offre

³ Nombre total d'entreprises actives : Entreprises occupant au moins un salarié et entreprises « indépendantes »

structurée permettant de proposer des services et espaces adaptés aux nouveaux besoins et comportements professionnels.

En ce qui concerne le CPAS, celui-ci est reconnu par tous comme très actif. La population souligne sa très mauvaise localisation (Vaux-et-Borset) et les difficultés pour y accéder tandis que les autres acteurs locaux constatent que le CPAS ne développe pas assez de synergie avec l'administration communale.

L'évolution démographique et sociale génère aussi de profondes modifications dans la structure des ménages. Les personnes vivant seule (26% des ménages) ou les ménages monoparentaux (12%) sont en augmentation. Ces changements génèrent de nouvelles demandes en matière de logement : des logements plus petits. Or le parc immobilier ne semble pas répondre actuellement suffisamment à ce type de demandes : 46% des logements villersois sont de type « maison 4 façades », 68,5% ont plus de 104 m², le revenu cadastral moyen approche les 1000 € et le prix moyen de vente d'une maison a été multiplié par 6 en 30 ans. Et malgré l'augmentation du nombre d'immeubles à appartements (de 4 bâtiments en 2003 à 47 en 2017), l'offre reste assez faible et l'accès au logement demeure difficile vu le coût de la location qui reste élevé.

Les habitants estiment également qu'il n'y a pas de politique communale en matière de logement permettant notamment l'installation des jeunes et le maintien des Villersois. Les logements publics sont également mal perçus car souvent trop concentrés et bénéficiant peu aux Villersois.

Outre la fracture sociale, il faut également être attentif à la fracture générationnelle.

Villers-le-Bouillet est une commune jeune (moyenne d'âge de 39,2 ans) et même si son indice de vieillissement⁴ reste faible (80,29), comme partout ailleurs, on connaît une tendance au vieillissement de sa population.

Cette tendance est importante car déjà aujourd'hui, on constate un manque de places pour l'accueil des personnes âgées (93 places proposées dans deux homes dont un risque d'être fermé après 2020) mais aussi de solutions et de services pour le maintien à domicile. Les habitants trouvent que l'offre médicale est peu disponible et éloignée, ce qui peut être compliqué pour des personnes plus âgées, vu la faible offre en matière de déplacements alternatifs à la voiture.

Pour ce qui est des seniors actifs, ceux-ci trouvent à Villers-le-Bouillet un cadre de vie de qualité et une vie associative qui propose des activités spécifiques : actions des groupes des aînés présents dans tous les villages, du Conseil Communal Consultatif des Aînés.

Mais Villers-le-Bouillet reste toujours une commune attractive pour les plus jeunes et les familles avec enfants. Il est vrai que la commune dispose d'une offre de services bien étendue qui va de l'accueil de la petite enfance, aux activités parascolaires et stages d'été organisés par l'asbl les Petits Bouilles et la Cure de Plein Air, aux aides aux devoirs (mais pas dans toutes les écoles), aux activités de découverte telles que Place aux enfants, aux actions et activités pour les jeunes (mais assez limitée) telles que l'action « Job étudiant », Été solidaire...mises en place notamment par le Service jeunesse de la Commune. Les jeunes de 16 à 25 ans ont par contre clairement souligné la difficulté de se rencontrer en raison du manque d'espaces intérieurs ou extérieurs qu'ils pourraient occuper. Trois établissements scolaires proposent également une offre d'enseignement primaire et maternel. Si les différentes implantations permettent de couvrir une large partie du territoire (presque tous les villages ont une implantation), on constate que le taux de fréquentation général est en diminution et que le taux de fréquentation par les petits Villersois, bien que très moyen (+/-60%) est en diminution de +/-5%. La proximité de pôles d'enseignement secondaire et supérieur que sont Huy et Liège est aussi un atout pour les jeunes qui vivent à Villers-le-Bouillet.

A terme, vu les perspectives de population, il conviendra toutefois d'être attentif à maintenir une offre d'accueil de la petite enfance en qualité (plages horaires plus larges, davantage d'offre « encadrée ») et en quantité suffisante (taux de couverture de 30% actuellement et 2/3 des parents qui disent ne pas trouver de place disponible), une offre de stage plus large (souvent saturée), une offre d'enseignement de qualité (en évitant les rivalités entre les réseaux), à impliquer davantage les jeunes (12-18 ans) dans la vie locale et associative (le Conseil

⁴ Rapport entre la population de 60 ans et plus et celle des moins de 20 ans.

participatif des jeunes n'a pas été renouvelé faute de candidature) et à leur proposer des espaces adaptés à leurs besoins.

Le diagnostic partagé démontre que les défis à relever par la Commune au cours des prochaines années seront nombreux. Pour y arriver, l'Administration communale dispose d'une équipe organisée (organigramme , cellule transversale, comité de suivi), disposant d'un cadre de travail de qualité (nouvelle administration dans un bâtiment passif), disposant de moyens financiers sains (résultat 2017 présumé en boni de près de 400.000 €, un revenu net par habitant de 1344 € et 1283 € de dépense, dettes qui représentent 14% du budget total sont en diminution, un reliquat de la capacité d'emprunt de près de 3.000.000 €), s'intégrant dès que possible dans des dynamiques et projets transcommunaux (ce qui permet d'augmenter les moyens financiers) et qui bénéficie d'une implication citoyenne forte dans certains de ses principaux outils stratégiques que sont le PCDR, le PCDN et la CCATM.

LA MATRICE AFOM

Comme mentionné en introduction de la Partie III, la matrice AFOM résulte du croisement entre le travail mené par l'auteur de projet et la participation citoyenne. Les éléments repris ci-après sont donc des constats objectifs et subjectifs liés à la perception, au vécu et aux sentiments des habitants. Afin de donner la même valeur à ces constats, ceux-ci sont mentionnés dans la matrice sans distinction particulière.

LA DIMENSION TERRITORIALE

	Atouts	Faiblesses
Structure physique et paysagère	Les deux formations paysagères : l'openfield de Hesbaye et le rebord mosan qui présentent une certaine variation dans le paysage.	Peu de végétation arborée en raison des pratiques agricoles historiques et actuelles.
	Plusieurs périmètres d'intérêt paysager...	... dont certains repris en zone d'habitat (Villers, Vaux-et-Borset). ... des périmètres à préserver du développement de l'habitat et de l'installation d'éoliennes.
	La commune ne présente pas, ou très peu, de risques naturels liés au sous-sol ou aux inondations...	... avec toutefois quelques zones à alea élevés. Présence de zones karstiques, minières et de marne.
	De nombreuses parcelles, dans et autour des villages, destinées à l'urbanisation : une disponibilité foncière pour 30 années (à taux d'implantation constant) mais un potentiel mal situé par rapport au maintien de la cohérence urbanistique ... la dispersion de l'habitat qui entraîne des couts importants pour la collectivité.
	Volonté de préserver les villages du Nord.	
	Développement des surfaces dédiées aux activités économiques.	... mais une zone d'activités qui marque visuellement l'entrée dans la commune.
Aménagement du territoire	Schéma de Développement Communal : volonté de densifier prioritairement le village de Villers (et d'activer prioritairement la ZACC à côté de l'Administration communale).	
	Bons outils de gestion, sans être trop contraignants.	Urbanisation récente en ruban.
	CCATM active	
		Des SAR dont un site (ancienne administration communale) qui, sans projet de réaffectation, risque de devenir un chancre au cœur de l'entité principale. ... des SAR non reconnus officiellement.
	Prise de conscience de la Commune d'un possible réaménagement du centre de Villers.	
	La ZACC attenante à l'Administration communale.	
Patrimoine bâti	La possibilité de récupérer des espaces publics en cas de fusion des clubs de foot.	
	Les villages de Hesbaye qui présentent une certaine homogénéité et une richesse patrimoniale : fermes quadrilatères, châteaux, moulins.	Du nouveau bâti (notamment pavillonnaire) en rupture avec le bâti traditionnel et les structures villageoises de Hesbaye. Des éléments bâtis ou d'infrastructures qui s'intègrent difficilement au paysage : autoroute, parc d'activité, éoliennes. La dispersion de l'habitat, historique et actuelle, sur le rebord mosan. Manque d'un espace central, place de village (particulièrement à Villers). Absence de lieux publics, de lieux de rencontre (Vieux-Waleffe, Vaux-et-Borset). Espaces publics dégradés (Warnant) et peu mis en valeur.

Un taux de satisfaction des habitants de 62.66% par rapport à la qualité du bâti. ⁵	Un patrimoine architectural qui n'est pas classé ou protégé.
Des propriétaires publics et privés conscients de la valeur de leur patrimoine, et qui s'en sentent responsables.	
Restauration et mise en valeur d'éléments du petit patrimoine populaire wallon (PPPW) : monuments, chapelles, fontaines...	
Espace Agora (plaine de jeux/multisport) fort apprécié à Villers	Pas d'espace pour les jeunes (aménagé ou non).
	Manque de trottoirs et d'aménagements pour les piétons dans les villages et le long des voies d'accès.
Opportunités	Menaces
L'élaboration de Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) au niveau wallon	Diminution du financement régional des programmes d'épuration.
	Risques liés aux activités industrielles du zoning sur la qualité des eaux.
La révision d'outils et de législations régionales (SDER, CODT) et la simplification de procédures et de législations...	La révision d'outils et de législations régionales (SDER, CODT) qui ne prennent pas suffisamment en compte les réalités des petites communes rurales.
Les opportunités régionales au niveau des SAR.	
Attractivité de la région par sa proximité des grands pôles urbains et la présence des grands axes routiers.	L'urbanisation non contrôlée et les impacts sur la mobilité et les services tels que le ramassage des déchets, les transports en commun, ... Perte de l'identité des bâtiments en cas de réaménagement d'anciennes fermes.
La possibilité d'envisager (ZACC) la poursuite de l'augmentation du parc immobilier et en corollaire de la population	Risque de perte de l'aspect « campagne » qui fait entre autres l'attrait de la commune en cas d'urbanisation non contrôlée.
Des outils destinés à encourager la préservation du petit patrimoine : Qualité Village Wallonie, SOS patrimoine rural, FRW ...	

⁵ Indices de satisfaction de la qualité de l'environnement Source des données : DGSIE et IWEPS- voit PCDR Partie 1 – p 57.

	Atouts	Faiblesses
Patrimoine naturel	Le site de la sablière, SGIB.	... mais seul site naturel d'intérêt sur le territoire communal.
	Un site Natura 2000	... mais une part très faible du territoire villersois concernée.
	Un PCDN actif et très apprécié des Villersois qui coordonne avec la commune des actions et des évènements en faveur de la nature.	Un réseau écologique de faible superficie et fragmenté.
	Un « poumon vert » en plein Villers (l'ancien charbonnage), utilisé par promeneurs et cavaliers...	... qui est un terrain privé.
		Risques environnementaux liés à l'agriculture (zone vulnérable aux nitrates) intensives.
	La participation de la Commune au Contrat de Rivière Meuse Aval et les travaux réalisés sur l'érosion des berges et le rejet des eaux usées...	... mais des actions peu visibles et peu connues.
	Une Commune qui mène des actions afin de soutenir la valorisation de son environnement naturel	
	Adhésion au plan Maya et au fauchage tardif...	... mais fauchage tardif remis en question
Beaux paysages et présence d'ouvertures paysagères.	Un indice de satisfaction des Villersois envers leurs espaces verts faible.	
Environnement	Le travail de la Commune dans le cadre du PASH. Des travaux d'égouttage.	... mais des odeurs d'égouts persistantes sur le territoire et des problèmes d'origine non identifiée à Fize.
	Des stations d'épuration en projet à Vaux-et-Borset et Warnant-Dreye...	... mais sur le très très long terme.
	Le tri des déchets (containers à puce pour déchets ménagers et organiques)...	... mais de nombreux dépôts sauvages et des lieux publics peu agréables (Zoning).
	Faible nombre de kg de déchets par habitants.	
	Collaboration avec la Commune de Braives pour le ramassage des produits de fauche qui est un réel plus au niveau de la propreté.	
		Taux de satisfaction sur l'environnement des habitants assez moyen et faible sur la qualité des espaces verts.
		Risque technologique dû à la proximité de la centrale de Tihange.
		Nuisances sonores dues au trafic autoroutier et aérien. Nuisances sonores dues au trafic routier des nationales (N64, N65, N684).
	Opportunités	Menaces
	Les tendances enregistrées au niveau des exploitations agricoles à mettre en place des projets de production d'énergies durables notamment via la biométhanisation et le photovoltaïque.	Conflit entre le développement des énergies renouvelables (surtout grand éolien) et la préservation des paysages
	Les dynamiques transcommunales en matière de préservation et de valorisation de la Nature. La participation au GAL « Je suis Hesbignon.be » qui développe des projets en matière de valorisation de la nature et du cadre de vie.	
	Les opportunités européennes en matière valorisation des espaces naturels (ex : Life).	Instabilité du cadre politique national et régional dans le domaine de l'énergie.
	La qualité des paysages est un grand facteur d'identité et d'attractivité	Pression urbanistique sur ces paysages.
	Législation plus contraignante quant à l'utilisation des produits phyto.	La prolongation des législations autorisant ces produits. Difficulté d'entretenir sentiers et cimetières sans désherbants de synthèse.
	Projet d'intégration de la Commune (ou d'une partie de celle-ci) au Parc Naturel Burdinale Mehaigne.	Les impacts de l'évolution des consommations humaines et des techniques agricoles : déchets, pollutions.
	Création d'une fonction d'agent constatateur/ garde-champêtre/cantonnier.	

	Atouts	Faiblesses
Energies	La politique générale de la Commune depuis plusieurs années, en matière de réduction des consommations énergétiques et le développement des énergies renouvelables...	... mais remise en question des politiques en faveur de l'efficacité énergétique (primes, développement de l'éolien citoyen...)
	Le partenariat public-privé pour la réalisation (2009) d'une éolienne citoyenne.	
	La construction d'une nouvelle maison communale passive en béton chaux-chanvre qui accueille les services communaux, l'ADL, une antenne du CPAS, et l'antenne locale de Police.	
	Le développement du parc éolien. Des éoliennes bien présentes, mais bien acceptées par la population.	
	Projet pilote pour une petite unité de biométhanisation dans une exploitation agricole	... mais à ce jour, le seul projet malgré la présence de 43 exploitations agricoles sur le territoire communal.
	Un tuteur énergie au CPAS	Suppression de la fonction de conseiller énergie
	Placement de panneaux solaires sur les bâtiments publics grâce à l'action « 31 Communes au soleil »	
	Signature de la charte « Commune énergétiquement éthique » permettant de bénéficier de l'appui d'un conseiller en énergie...	... mais une suppression de la fonction de conseiller en énergie
		Abandon de l'adhésion à « la Convention des maires » visant à l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'usage des sources d'énergie renouvelable. Décision de ne pas répondre au nouveau plan POLLEC (Politique Locale Energie Climat)
	Un parc immobilier ancien probablement énergivore	
	Opportunités	Menaces
	Les initiatives européennes et régionales destinées à soutenir les politiques locales en faveur des énergies durables.	L'évolution du coût des énergies fossiles et l'impact sur les budgets des pouvoirs locaux et des citoyens.
	Projet d'arrêté wallon relatif à la performance des bâtiments publics.	Les aides régionales plutôt en diminution
		Défis énergétiques pour les bâtiments anciens assez nombreux dans la commune.
		Coûts de rénovation des bâtiments publics liés aux enjeux énergétiques.

	Atouts	Faiblesses
Mobilité	La position géographique de la commune et la traversée par l'autoroute qui offre un véritable atout, gage de réussite pour le développement de la zone d'activités économique.	L'autoroute qui présente une série de nuisances : bruit, accidents. L'autoroute et les routes régionales qui sont des barrières physiques entre les villages et plus particulièrement le Nord et le Sud de la commune
	La présence de routes régionales qui rend la circulation aisée...	... mais principalement dans la partie sud du territoire communale ... mais une densité de trafic journalier très importante : N684 liaison Meuse-Autoroute. Les voiries les plus problématiques qui ne relèvent pas de la gestion communale
	Le Plan Intercommunal de mobilité avec les Communes d'Engis, Huy, Marchin, Modave et Wanze	Nuisances importantes dues au charroi en provenance des carrières de Moha (Le Roua), sans réelle solution à court terme (constat établi en 2014 – construction d'une voirie et d'un rond-point programmée en 2019).
	Un nombre d'accidents de la route qui reste relativement stable mais...	... un nombre d'accidents qui reste élevé ... un pourcentage élevé d'accidents mortels et avec blessés grave. ... un sentiment persistant d'insécurité (vitesse dans les villages, traversée des nationales).
	Le réseau TEC offre une bonne couverture de la commune mais...	... une fréquence quasi nulle en dehors des heures de transport scolaire ... une fréquence des bus peu optimale dans certains villages et quartiers de la commune et qui ne permet donc pas de se passer de voiture dans ces zones. ... des liaisons difficiles entre les villages ... une rupture totale entre le Nord et le Sud de la commune ... la zone d'activités économiques difficilement accessible en bus
	Les lignes sont dirigées majoritairement vers Huy qui est un nœud modal avec la gare SNCB qui relie Namur ou Liège en moins de 25 min.	
	Un taxi social a été mis en place par le CPAS de la Commune...	... Priorité donnée aux besoins et déplacements « sociaux » et médicaux. ... arrive à saturation
	L'initiative COVOIT'STOP adoptée...	...mais qui reste à mettre en œuvre
	L'initiative PIC Vert et des itinéraires fléchés sur l'ensemble du territoire mais... Réseau existant de sentiers et chemins.	... des traversées (routes régionales) dangereuses. Sentiment d'une offre essentiellement bétonnée, au Nord, et empruntée par les voitures (chemins de remembrement). Sentiers peu entretenus Absence de pistes cyclables
	Politiques fédérales et régionales en matière de transports en commun.	Coûts très importants des aménagements cyclables.
	Opportunités	Menaces
	Concrétisation des projets du PICM...	... mais difficultés pour obtenir les financements régionaux.
	Participation au projet du GAL « Jesuishesbignon.be » reprenant la mobilité dans ses thématiques	L'accroissement continu du parc de véhicules à moteur (+10% en 5 ans).
	Politiques régionales en matière de modes doux et d'études de mobilités douces.	Politiques fédérales et régionales en matière de transports en commun.

LA DIMENSION ÉCONOMIQUE

	Atouts	Faiblesses
Structure du travail	Le revenu médian par habitant est en constante augmentation, supérieur à celui de la Wallonie et équivalent à celui de la microrégion.	Les écarts se creusent de plus en plus entre les bas et les hauts revenus
	Les taux d'activité, d'emploi et de chômage sont meilleurs que les taux pour la Wallonie ou que ceux de la province de Liège, et correspondent aux résultats de la région Huy-Waremme.	Au sein de la microrégion, la commune a des résultats moyens.
	Un nombre important de postes de travail salariés proposé sur le territoire de Villers-le-Bouillet. Un taux d'emploi intérieur important : 68,5% contre 30% dans les communes voisines.	Mais peu de Villersois travaillent dans la commune.
	Le nombre d'indépendants est en constante augmentation.	
	Un nombre de bénéficiaires de revenus d'insertion qui diminue.	
	Présence d'une ADL dynamique. L'action « maillon fort » qui met en lien les demandeurs d'emploi et le mode de l'entreprise.	
	Présence de commerces et de deux moyennes surfaces à Villers-le-Bouillet.	Intermarché difficilement accessible autrement qu'en voiture Offre HoReCa insuffisante Plus aucun commerce de proximité dans les villages sauf une pharmacie à Warnant-Dreye.
	Un secteur privé qui est moteur de l'économie villersoise.	Pas de structure permettant le travail nomade.
Secteurs d'activités	Qualité exceptionnelle des terres hesbignones.	Les terres agricoles de la région sont parmi les plus chères de Wallonie : risque de spéculation et difficile accès à la terre pour les locaux ou nouveaux entrants.
	Une terre de cultures. La superficie des terres agricoles ne diminue que fort peu au profit de l'urbanisation.	Un environnement et des paysages soumis au développement de l'agriculture.
	Il y a 43 exploitations pour 5 villages, soit une représentation relativement importante.	Le nombre d'exploitation est en diminution Les agriculteurs de + de 50 ans ne savent pas si leur exploitation sera reprise lorsqu'ils cesseront leur activité
		Le départ, en 2016, du maraîcher qui développait des pratiques raisonnées et le circuit court. Pas d'exploitation bio
	Quelques initiatives de circuits courts et de ventes de produits locaux	Mais encore trop timides vu le potentiel et l'importance du secteur agricole. Pas de marché avec des producteurs locaux sur la commune
	Il reste une grande diversité de tailles d'exploitation.	La taille des exploitations ne cesse d'augmenter et est supérieure à la moyenne wallonne.
	L'agriculture est performante, intensive et spécialisée dans la culture des céréales et productions industrielles (betterave, colza...).	Le taux de participation aux MAE est faible Les agriculteurs sont peu préoccupés par le maintien de la biodiversité. Ils respectent peu les recommandations du contrat de rivière (érosion des berges). Les agriculteurs ne respectent pas la propreté des routes.
	Charte de la ruralité et de la convivialité Les agriculteurs adaptent leurs pratiques aux néo-ruraux (bruit, épandages...)	Manque de dialogue entre les agriculteurs et les autres habitants
	Les agriculteurs participent activement aux journées « fermes ouvertes ».	... Pas d'institutionnalisation des contacts entre agriculteurs ni entre les agriculteurs et la Commune
	Création d'un groupement d'employeurs FERM'EMPLOI. Une exploitation de la commune y participe.	Il y a peu de soutien communal pour les petits agriculteurs.

Des secteurs d'activité industrielle et de services variés.	Les entreprises, emplois, commerces et services sont concentrés à Villers-le-Bouillet et dans le Parc d'activités.
La présence d'un parc d'activité de plus de 100 ha. Comptant 120 entreprises et offrant 1600 emplois.	Le zoning arrive à saturation Le zoning est peu accessible en transport en commun. Peu d'emploi sont occupés par les Villersois. Important phénomène de navettes. Un parc pas assez morcelé (parcelles trop grandes) ce qui limite l'implantation de PME.
Une zone d'activités peu génératrice de nuisances.	Les activités des entreprises du zoning sont peu connues par les habitants. Le zoning, véritable carte de visite de la commune, est considéré comme peu attrayant. Les entreprises ne respectent pas ou peu les recommandations de la SPI et de la Commune en matière d'aménagement. L'absence de possibilité de commerces avec vente directe
Du commerce dans le centre de Villers-le-Bouillet dont une surface commerciale qui va s'agrandir	Plus aucun commerce de proximité dans les villages Intermarché difficilement accessible autrement qu'en voiture Offre HoReCa insuffisante
Opportunités	Menaces
Proximité des pôles d'emploi.	Incidences sur la mobilité des migrations de travail croisées.
Participation au projet du GAL « Jesuishesbignon.be » reprenant le développement économique dans ses thématiques	
Projet évoqué d'extension du zoning...	... au détriment des terres agricoles (projet temporairement en veille). Risque de conflits entre développement économique et caractère rural de la commune
Le nouveau Code wallon de l'Agriculture qui a pour objectif « d'encourager le maintien d'une agriculture familiale, plurielle, rentable, pourvoyeuse d'emplois et l'évolution vers une agriculture écologiquement intensive ».	Tendances générales de l'agriculture wallonne : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution structurelle du nombre d'exploitations agricoles ▪ Augmentation de la superficie moyenne par exploitation ▪ Diminution de la main d'œuvre ▪ Diminution du nombre de repreneurs connus ▪ Difficultés d'accès à la terre
Politique agricole commune encourageant les mesures favorables à la protection de l'environnement.	
Le retour des consommateurs vers les produits locaux.	Rachat des terres locales par des exploitants extérieurs à la commune (et donc peu préoccupés par la qualité environnementale ou les relations de bon voisinage).
Les impacts de Mesures Agro-Environnementales et des mesures environnementales sur le type d'agriculture, les pratiques, les contraintes...	Modification des MAE
Participation au GAL et ses dynamiques en matière de consommation locale.	
Le développement démographique qui peut être une opportunité pour le commerce local.	Un environnement en pleine mutation : développement de l'e-commerce, dumping social, crise et l'impact sur la consommation, vieillissement de la population (services adaptés).
La tendance à vouloir coworker.	
Les nouveaux modes de partage des travailleurs (groupement d'employeurs).	Risques que des investisseurs potentiels ou entreprises locales en développement, s'implantent dans les communes voisines faute d'espaces adaptés à l'activité économique.

LA DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE

	Atouts	Faiblesses
Démographie et population	Une population en augmentation de près de 30% depuis les années 1990.	Pression sur le territoire (équipements, services, mobilité) Émigration des jeunes 20-25 ans, voire des 20-30 ans, et des 60-74 ans.
	Un bilan migratoire positif dû à l'arrivée de personnes âgées (+de 75 ans) et de familles avec enfants.	Vieillessement de la population, des plus de 75 ans, en particulier chez les femmes. Une offre d'accueil des personnes âgées limitées : manque de places et de solutions pour les maintenir à domicile. Une pression sur les services d'accueil de la petite enfance.
	Un solde naturel en augmentation (les plus jeunes classes d'âge en augmentation).	
	Développement des petits ménages	Une offre de logements qui évolue (appartements) mais qui reste majoritairement centrée sur les maisons 4 façades de plus de 100 m ² .
	Un âge moyen de 39,2 ans, plus jeune que celui de la Wallonie et de la moyenne des communes voisines. Une commune attractive pour les jeunes et notamment les jeunes adultes et les actifs.	
	Une densité de population typiquement rurale au Nord, semi-rurale au Sud.	
Logement	Un parc de bâtiments qui augmente en lien avec l'augmentation de la population...	... parfois au détriment de la cohérence urbanistique ... souvent consommateur d'espace.
	Des parcelles bâties avec un revenu cadastral élevé	... un frein pour les personnes avec des revenus plus faibles ou qui démarrent dans la vie.
	Des prescriptions urbanistiques qui prennent en compte les performances écologiques et énergétiques des bâtiments...	... mais jugées trop contraignantes.
	De nombreuses rénovations du bâti ancien en cours (nombre de permis constant).	Plus de la moitié du parc de bâtiment est antérieure à la Seconde Guerre Mondiale, donc probablement énérgivore.
	Un prix de l'immobilier qui reste accessible, proche des moyennes de la Wallonie, de l'arrondissement et des communes limitrophes...	... mais qui reste difficilement accessible aux jeunes et jeunes ménages, personnes isolées et ménages monoparentaux. ... pas de politique communale favorisant l'installation des jeunes.
	Développement par le privé d'immeubles à appartements dont on aurait pu attendre qu'ils accueillent des personnes à revenu moyen...	... mais ils sont encore peu nombreux. ...le coût de la location immobilière reste élevé.
	Une part de logements publics permettant de loger 5% des ménages...	... mais mal perçus et trop concentrés (cités). L'attribution des logements publics n'est pas une compétence communale ; ils ne bénéficient pas aux Villersois.
	Pas de déclaration politique en matière de logement	

	Opportunités	Menaces
	Croissance démographique attendue.	Anticipation insuffisante des tendances au vieillissement de la population. Menaces sur la ruralité. Modifications de la structure des ménages entraînant une multiplication des types de besoins.
	Primes à la réhabilitation des logements anciens.	Politiques et réformes du Code Wallon sur le logement : accès au logement social public, mise en place de sanctions en cas de non-respect des objectifs régionaux (min. 10% de logements publics sur le territoire, min. un logement de transit pour 5.000 habitants, ...).
	Logements tremplins et intergénérationnels.	
	Politique wallonne en faveur des noyaux d'habitat, lieux de rassemblement de services.	
	Politiques et réformes du Code wallon sur le logement	Politiques et réformes du Code Wallon sur le logement : accès au logement social public, mise en place de sanctions en cas de non-respect des objectifs régionaux (min. 10% de logements publics sur le territoire, min. un logement de transit pour 5.000 habitants, ...).

	Atouts	Faiblesses
Vie sociale	Une Commune attentive au bien vivre et qui souhaite le partager au travers d'une charte de la ruralité et de la convivialité	
	Une quinzaine de gardiennes et une maison d'enfants mais...	... manque de place pour l'accueil de la petite enfance. ... une offre qui reste classique (horaires peu adaptés à la demande locale). ... se développe peu et risque de ne pas pouvoir faire face au développement démographique.
	Des garderies, stages et animations organisés après l'école et durant les vacances par l'asbl les Petites Bouilles.	... dont les infrastructures sont saturées. Les activités organisées sont trop chères pour les familles sans emploi.
	Des activités pour les jeunes mais	... parfois peu d'implications des jeunes (ex : conseil des jeunes).
	Présence d'un éducateur de rue...	... dont les ressources ne permettent d'être présent qu'à Villers.
	Deux mouvements de jeunesse dans la commune (patro, scouts). Un local est mis à disposition des scouts par la commune (ancienne administration) ... Un local mis à disposition du Patro à Warnant-Dreye.	Il y a peu d'autres activités pour les ados (ateliers, musique...). ... mais la finalité du bâtiment devra évoluer à terme.
	Des amicales de pensionnés dans chaque village, un Conseil communal des aînés.	... mais peu d'événements pour les seniors.
	Une aide sociale active via les multiples actions du CPAS, l'ALE ou encore le Resto Villerois...	Mais un CPAS localisé à Vaux-et-Borset et difficile d'accès pour les bénéficiaires...
	1 bureau réservé pour le CPAS dans les bâtiments de l'Administration	... mais des synergies avec l'Administration difficiles à mettre en place.
	Présence d'une Maison de repos du CPAS à Vaux-et-Borset et d'une MRS privée (les Marronniers) mais manque de place d'accueil pour les personnes âgées. ... un risque de délocalisation du home à partir de 2020.
	7 médecins présents sur la commune...	... mais le sentiment qu'ils sont peu disponibles.
	Proximité des hôpitaux Présence d'une antenne médicale d'urgence dans le village voisin de Vinalmont (Wanze)	... mais le sentiment d'éloignement des services d'urgence. ... qui a été déplacée à Braives en 2016.
	Enseignement et formation	Il y a trois écoles fondamentales sur la commune (maternelle et primaire), représentant les deux réseaux de l'enseignement de la Communauté française (communal et libre) et dont les implantations sont réparties dans les villages pour une école de proximité.
Nouvelles classes créées à Vaux-et-Borset et à Villers, un nouveau préau à l'école communale.		L'école de Warnant trop petite et vétuste.
		La part des élèves fréquentant une école de leur commune plus faible que dans la microrégion et la moyenne wallonne.
Aide aux devoirs organisée à l'école communale...		... mais plus à l'école St-Martin.
Les pôles d'enseignement secondaire de Huy, Hannut et Waremme et supérieur de Liège sont relativement proches et accessibles en transport en commun. Un centre de formation et centre de compétences de l'IFAPME, unique centre des métiers de la bouche en région wallonne qui accueille chaque année un millier d'étudiants/stagiaires.		
Loisirs, sports et Culture	Une offre sportive bien développée avec le Hall omnisport et la présence de nombreux clubs et cours de sport.	Plusieurs clubs de football avec chacun leurs infrastructures coexistent dans la commune. Manque de collaboration entre les clubs et le service jeunesse (hall fermé pendant les vacances).
	Plusieurs clubs de football avec leurs infrastructures présents dans la commune.	Les terrains sont peu accessibles, il est difficile d'y pratiquer un autre sport ou créer un club. Maintenir 4 clubs représente un coût élevé. Le foot est parfois le seul lien social dans le village.

Chaque village dispose de sa maison de quartier. Il y a en plus à Villers-le-Bouillet la Maison du Peuple.	La maison de quartier de Vieux-Waleffe est fort petite Certaines mériteraient un bon rafraîchissement. Le planning d'occupation de certaines d'entre elles est complet. Il manque une salle pour organiser des activités d'envergure, des ateliers, des petits spectacles, des concerts...
Un comité des fêtes dans chaque village	... à l'exception de Villers. Manque de renouvellement des comités et peu de bénévoles. Peu de coordination entre les associations, peu de contacts entre les villages.
Soutien communal pour une gestion plus transparente et plus efficace des maisons de quartier	... changement de procédures pas toujours bien accepté.
Les actions culturelles sont mises en œuvre par le comité culturel qui organise divers événements culturels. Accord de collaboration avec le CC d'Amay (en cours de négociation – 2018).	... mais qui ne sont pas toujours bien connus.
L'agenda est complété par les fêtes associatives ainsi que par d'autres événements sportifs. L'organisation annuelle du Viller's Day	Absence de fête fédératrice pour tous les habitants de Villers.
Le passage du bibliobus...	... mais ne passe pas dans tous les villages. Fermeture de deux bibliothèques communales
La Commune est membre de la Maison du Tourisme Condroz-Meuse-Hesbaye.	La commune ne dispose pas d'un véritable attrait touristique bien que son patrimoine architectural et paysager présente un certain intérêt (malgré son non classement).
Opportunités	Menaces
Attractivité de la région : croissance démographique.	Fort accroissement des besoins en services de santé et activités
Développement du « bébébus » offrant une solution de garde mobile pour enfants en bas âge.	Les réformes de l'état en matière de soins aux personnes âgées
Les politiques wallonnes en matière sociale : code wallon du logement et de l'habitat durable, Plan de cohésion sociale.	Les politiques wallonnes en matière sociale : code wallon du logement et de l'habitat durable, Plan HP, Plan de cohésion sociale.
Plan cigogne.	L'attrait des pôles économiques et commerciaux voisins sur les tranches 25-45 ans suite à une inadéquation de l'offre de logements, de services et commerces.
	Disparition des lignes scolaires des TEC et les impacts sur les activités locales.
Aides régionales à l'amélioration des équipements (PCDR)	Tendance à l'individualisme, baisse du bénévolat...

LA GOUVERNANCE

	Atouts	Faiblesses
	Une Commune qui dispose des moyens financiers pour mettre en œuvre son PCDR.	
	Une Commune qui s'implique dans les dynamiques transcommunales	
	Des organes assurant la participation citoyenne (CCATM, CCCA, Eolienne)	Pas de Conseil des jeunes ou des enfants
	Une Commune qui communique	... mais pas encore assez selon les citoyens
	Opportunités	Menaces
	Les dynamiques transcommunales.	Les transferts de compétence.
	Les projets européens.	Les modifications des politiques notamment en matière de chômage : impacts sur les budgets de la Commune et du CPAS.

Programme Communal de Développement Rural /Agenda 21

Commune de Villers-le-Bouillet

Partie III : Le diagnostic partagé

Version	Version approuvée 22 février 2018
Maître d'œuvre 	Commune de Villers-le-Bouillet Rue des Marronniers, 16 4530 - Villers-le-Bouillet Téléphone : 085/61 62 99 Email : info@villers-le-bouillet.be https://www.villers-le-bouillet.be/
Auteur de projet 	Traces TPI Rue du Cayaux 17, 5620 Flavion www.tracestpi.com Tél : +32 (0) 82 68 84 31 Rédacteur : Laurence Docquir, Consultante